

MESSAGE URGENT : EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Bulletin interne de prévision régionale à destination des préfets et membres des comités d'experts

Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public – se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté relatif aux épisodes de la pollution de l'air

Bulletin émis le : **14-07-2026** Date de début de l'épisode : **14-07-2026**

Situation :

En raison des feux de forêt actuellement en cours sur le massif de Fontainebleau, une dégradation significative de la qualité de l'air est observée dans le département du Loiret. Sous l'effet de vents faibles de secteur nord-est, les panaches de fumée sont rabattus vers notre territoire, entraînant des concentrations de particules dans l'air avoisinant les 60 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne depuis minuit sur plusieurs stations de département du Loiret. Dans ce contexte, un dépassement du seuil d'information et de recommandation pour les particules, fixé à 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière, est prévu pour aujourd'hui, mardi 14 juillet 2026, sur le département du Loiret (45). Ces particules en suspension proviennent directement de la combustion de la biomasse liée à cet incendie. Une nouvelle évaluation de la situation vous sera communiquée demain, en fonction de la maîtrise du sinistre par les secours et de l'évolution des conditions météorologiques (changement de direction du vent, éventuelles précipitations).

Pour plus d'informations : www.ligair.fr

Niveau de procédure :

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Dépt.	Polluant	Niveau prévu aujourd'hui	Niveau prévu pour demain	Procédure aujourd'hui	Procédure demain
Cher(18)	Aucun	conforme	conforme	Aucune procédure	Aucune procédure
Eure-et-Loir(28)	Aucun	conforme	conforme	Aucune procédure	Aucune procédure
Indre(36)	Aucun	conforme	conforme	Aucune procédure	Aucune procédure
Indre-et-Loire(37)	Aucun	conforme	conforme	Aucune procédure	Aucune procédure
Loir-et-Cher(41)	Aucun	conforme	conforme	Aucune procédure	Aucune procédure
Loiret(45)	PM10	> seuil information et recommandation	conforme	Information et recommandation	Aucune procédure

NOTA :

- Ce bulletin est régional : bien repérer les lignes de votre département pour déterminer le niveau de procédure
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h si une procédure est en cours

Données validées par : **Sara ROBERT**

Personne à contacter en dehors des heures d'ouverture du bureau : **06-84-96-31-62, alerte-qualite-air@ligair.fr**